

Ottawa ville-amie des aînés : Cadre d'action communautaire

2012-2014



**The Council
on Aging
of Ottawa**



**Le Conseil sur
le vieillissement
d'Ottawa**

Table des matières

Introduction	3
Domaines stratégiques principaux	3
Processus d'élaboration du Cadre d'action communautaire	4
Étapes à venir.....	5
Les huit priorités telles que déterminées par les aînés	6
Espaces extérieurs et bâtiments.....	6
Transport et mobilité	7
Logement	8
Communication et information	9
Participation sociale, récréative et culturelle	10
Participation citoyenne.....	11
Soutien communautaire et services de santé	12
Respect et inclusion sociale	13
Notes en fin de texte	15

Ottawa ville-amie des aînés est un projet du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa. Le Cadre d'action communautaire *Ottawa ville-amie des aînés* (OVAA) est le résultat de consultations publiques menées à l'automne 2011 auprès de personnes âgées, et de celles qui leur offrent un soutien, en collaboration avec la ville d'Ottawa. Il a été établi à partir d'enquêtes effectuées antérieurement. L'initiative Ottawa ville-amie des aînés se conforme au plan d'ensemble mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Vision : Ottawa est une ville qui par son environnement physique et social et ses services adaptés aux besoins des aînés, favorise pleinement le vieillissement sain et actif. Cette vision est partagée par *Ottawa ville-amie des aînés* (OVAA) et par la ville d'Ottawa.

Orientations stratégiques générales d'après l'OMS

- A) **Participation des aînés :** les aînés comprennent mieux les questions relatives au vieillissement actif et en bonne santé, et ils s'impliquent davantage dans la réalisation d'une société soucieuse de leur qualité de vie
- B) **Impact collectif :** encourager la participation de la collectivité, et des secteurs public et privé, à la création d'un processus collaboratif visant à améliorer la santé et le bien-être des aînés d'Ottawa

Domaines stratégiques principaux

L'OMS a précisé de la manière suivante les huit domaines d'intervention souscrivant au concept de collectivité amie des aînés :

1. **Espaces extérieurs et bâtiments** – agréables, propres, sûrs et physiquement accessibles
2. **Transport et mobilité** – un transport en commun accessible et abordable
3. **Logement** – abordable, accessible, bien situé, de bonne facture, bien conçu et sûr
4. **Communication et information** – que la communication et l'information adaptées aux aînés soient bien ciblées et disponibles
5. **Participation sociale, récréative et culturelle** – prendre part à des activités de loisirs, sociales, culturelles et spirituelles, en compagnie de personnes de tous âges et de toutes les cultures
6. **Participation citoyenne, bénévolat et emploi** – opportunités qui répondent aux intérêts et aux qualifications des personnes âgées
7. **Soutien communautaire et services de santé** – qui répondent aux besoins des aînés
8. **Respect et inclusion sociale** – les personnes âgées sont traitées avec respect et intégrées dans la vie citoyenne

Le cadre comporte un dernier domaine d'intervention, qui s'organise autour d'Ottawa ville-amie des aînés et des engagements pris par la ville d'Ottawa en tant que membre du Réseau mondial des villes-amies des aînés, et qui consiste à faire rapport auprès des bailleurs de fonds du projet et de l'OMS, et à assurer ainsi la viabilité de l'initiative ville-amie des aînés à Ottawa

9. Mise en œuvre du programme ville-amie des aînés de l'Organisation mondiale de la santé

Processus d'élaboration du Cadre d'action communautaire OVAA

À l'automne 2011, des consultations de groupe furent menées conjointement par OVAA et la ville d'Ottawa auprès d'un ensemble diversifié de plus de 600 aînés. Plus particulièrement, OVAA a animé 15 groupes de discussion (165 aînés) en compagnie des groupes d'aînés suivants : (1) Groupe de référence Ottawa ville-amie des aînés (2) aînés autochtones (3) aidants naturels (4) aînés à faible revenu (5) aînés les plus âgés (75 ans et plus) (6) membres de la communauté gaie, lesbienne et autre (7) aînés francophones à faible revenu (8) communautés culturelles francophones (9) pourvoyeurs de services auprès des francophones (10) aînés ayant des besoins spéciaux/membres de la famille (physique, psychiatrique, intellectuel) (11) pourvoyeurs de services (12) communauté des affaires (13) communautés ethniques et culturelles (14) aînés isolés (15) experts en gérontologie. En outre, six entrevues individuelles ont été conduites avec des personnes âgées à mobilité réduite. Une analyse détaillée du contenu des données recueillies auprès des groupes de discussion fut effectuée après les consultations.

Les résultats de ces consultations furent incorporés au rapport intitulé *Résumé des constatations de la consultation des personnes âgées d'Ottawa*, qui a été publié en février 2012. OVAA a présenté, à l'été 2012, dans un premier bulletin d'information, un compte rendu portant sur les principales constatations se dégageant des consultations. Des séances de rétroaction portant sur les constatations principales furent tenues auprès de 219 aînés en vue de valider les résultats et de déterminer les priorités pour l'action communautaire. Les groupes suivants participèrent à l'exercice d'établissement des priorités : aînés les plus âgées (de plus de 75 ans), groupe de référence Ottawa ville-amie des aînés, aînés à faible revenu, aînés autochtones, aînés multiculturels, le forum francophone et le forum anglophone.

En octobre 2012, en vue de répondre aux questions qui relèvent de la responsabilité municipale, la ville d'Ottawa adopta le premier *Plan relatif aux personnes âgées* (PRPA). Il s'agit d'un plan d'action détaillé, constitué de 74 points, fondé sur le protocole de consultation de l'OMS. OVAA collabore avec la ville d'Ottawa dans le but d'harmoniser le *Cadre d'action communautaire* avec le *Plan relatif aux personnes âgées* établi par la municipalité.

Critères de sélection pour actions prioritaires

1. **Orientation** : relève de la responsabilité communautaire
2. **Ampleur** : fréquence avec laquelle la question a été soulevée d'après les résultats des consultations de l'OVAA et de la ville
3. **Participation** : implication des aînés dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet
4. **Valeur éthique** : l'action répond au besoin réel de la communauté
5. **Avantage** : des retombées positives de l'action
6. **Coût** : possibilités de financement
7. **Harmonisation** : possibilités de partenariat dans les secteurs public et privé

Ce cadre communautaire constitue, pour les deux années à venir, un programme d'intervention de la part d'Ottawa ville-amie des aînés des aînés et des autres partenaires du monde communautaire. Dans certains domaines, les actions seront entreprises par Le Conseil sur le vieillissement (CSV) et nous chercherons d'autres partenaires pour prendre en charge des actions dans d'autres domaines. Les travaux seront accomplis en collaboration étroite avec le *Plan relatif aux personnes âgées de la ville d'Ottawa* ainsi qu'avec celle de l'OMS, chef de file sur le plan mondial en matière de développement communautaire soucieux des aînés. Les activités concrètes destinées à mettre le plan à exécution sont présentées ci-dessous.

Étapes à venir : Cadre d'action communautaire Ottawa ville-amie des aînés

- Partager le cadre d'action avec la communauté
- Participer au projet pilote de l'OMS sur les indicateurs de progrès (printemps 2013)
- Identifier au moins 2 (deux) organisations partenaires potentielles et explorer les possibilités de collaboration sur des projets
- Élaborer des plans précis, adaptés aux projets prioritaires qui seront entrepris par le Conseil sur le vieillissement
- Établir des indicateurs de progrès et mesurer les progrès
- Poursuivre le projet « Bâtir une communauté d'entreprises « amies des aînés », qui encouragera les aînés à reconnaître les pratiques commerciales adaptées à leurs besoins et aidera les entreprises à adapter leurs services aux besoins des aînés
- Poursuivre la collaboration avec le *Plan municipal relatif aux personnes âgées*
- Encourager les aînés à entreprendre des projets qui feront une différence mesurable
- Soumettre conjointement avec la ville d'Ottawa un plan d'action à l'Organisation mondiale de la Santé avant le 1er novembre 2013
- Obtenir la reconnaissance officielle de l'OMS à la fin de la période de mise en œuvre
- Obtenir du financement pour un plus grand nombre de projets favorables aux personnes âgées

Pour en savoir plus :

Pour le Guide mondial des villes-amies des aînés, visitez le site de l'OMS au http://www.who.int/ageing/age_friendly_cities_guide/fr/index.html
Voir la section Ottawa ville-amie des aînés sur le site web du Conseil sur le vieillissement au www.coaottawa.ca. Vous pouvez également obtenir des copies de ce bulletin et autres publications en téléphonant au (613) 789-3577

Communiquez avec la ville d'Ottawa pour obtenir une copie du Plan relatif aux personnes âgées et autres documents à l'appui en téléphonant au 3-1-1, en envoyant un courriel à lesaines@ottawa.ca ou en visitant le site www.ottawa.ca



**Merci à nos
bailleurs de fonds**

1.0 Espaces extérieurs et bâtiments : OBJECTIF – Veiller à ce que les aînés puissent se déplacer en toute sécurité, et avec aisance, dans les environnements naturels et bâtis

AVANTAGES ¹	OBSTACLES COMMUNS
<ul style="list-style-type: none"> • Quantité et qualité supérieures des parcs d'Ottawa • Variété des espaces verts • Plusieurs sentiers et pistes cyclables offrent des possibilités d'exercer une activité physique • Nombreuses installations de loisirs adaptées aux personnes âgées 	<p>Les aînés les plus âgés et les personnes handicapées sont davantage affectés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les trottoirs et conditions hivernales • Les obstacles à l'accès aux bâtiments publics, manque de portes automatiques, salles de bain et escaliers inaccessibles, couloirs trop étroits • L'absence de bancs extérieurs, salles de bain, éclairage, etc. • La sécurité aux carrefours, partage des trottoirs et des sentiers

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
<p>1.1 Appuyer et surveiller la mise en œuvre du <i>Plan relatif aux personnes âgées</i> (de la Ville d'Ottawa) où ces questions sont traitées²</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager nos aînés à évaluer les caractéristiques qui leur sont favorables relativement aux parcs, sentiers partagés, carrefours et autres espaces extérieurs • Promouvoir les lignes directrices de design urbain en matière d'accessibilité de la ville³
<p>1.2 Encourager le secteur bénévole, le secteur privé et les paliers de gouvernement (autres que ceux de la ville) à augmenter l'accessibilité des environnements bâtis et naturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des « champions » au sein de la communauté capables de plaider en faveur d'espaces extérieurs et bâtiments adaptés aux besoins des aînés. • Envisager l'introduction de toilettes payantes automatiques inspirées du modèle de la ville de Toronto • Trouver des commanditaires pour acheter et installer des appareils d'exercice dans les parcs, et des bancs, des fontaines, etc., dans les zones de circulation intense. • Encourager les propriétaires et gestionnaires d'édifices à installer des rampes, des bancs et des portes automatiques dans les immeubles • Encourager les propriétaires d'entreprises à afficher le niveau d'accessibilité de leurs immeubles • Avec l'aide d'étudiants des collèges et universités, construire un modèle réduit d'une rue, ou d'un bâtiment, adapté aux aînés, de manière à mettre en évidence leurs caractéristiques en matière d'accessibilité, de visibilité et de sécurité

2.0 Transport et mobilité : OBJECTIF - Améliorer la capacité des aînés à se déplacer avec facilité, sécurité, et de façon économique dans les limites des régions urbaines et rurales d'Ottawa

AVANTAGES	OBSTACLES ACTUELS
<ul style="list-style-type: none"> • Transport gratuit du mercredi pour les aînés sur les autobus d'OC Transpo • Tarifs réduits pour les aînés • Disponibilité d'un réseau de transports publics • Décompte visible et audible pour permettre aux piétons de traverser aux intersections 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût et horaires d'OC Transpo et de Para Transpo • Accès physique limité pour aller jusqu'aux arrêts d'autobus et en revenir • Coût et absence d'espaces de stationnement des hôpitaux • Absence d'application des règlements routiers • Coût et manque d'espaces de stationnement appropriés

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
2.1 Appuyer et surveiller la mise en œuvre du <i>Plan relatif aux personnes âgées</i> où ces questions sont traitées ⁴	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'exiger un meilleur accès aux services de transport dans toutes les régions d'Ottawa • Diffuser l'information sur les options en matière de transport • Appuyer les campagnes de sensibilisation à la sécurité des aînés, au volant et en tant que piétons
2.2 Offrir des choix de transport abordables aux personnes âgées de santé fragile et aux aînés qui demeurent dans des régions mal desservies	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les partenaires communautaires pour un plus vaste choix en matière de moyens de transport tels programmes de conducteurs bénévoles, navettes d'autobus etc. • Accroître l'assistance porte-à-porte aux aînés de santé fragile et qui sont isolés, spécialement pour les rendez-vous médicaux
2.3 Augmenter l'offre d'espaces de stationnement accessibles et abordables pour les aînés en milieux hospitaliers ⁵	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût élevé du stationnement des hôpitaux et des cliniques médicales a été identifié par les aînés comme une des questions de première priorité lors des exercices d'établissement des priorités d'OVAA

3.0 Logement : OBJECTIF – Offrir aux aînés un éventail d'options de logement leur permettant de conserver leur indépendance à mesure que leurs besoins évoluent

AVANTAGES	OBSTACLES COMMUNS
------------------	--------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • Large éventail de logements disponibles • Modèles bien conçus de maisons pour aînés à Ottawa • Services communautaires d'assistance à domicile coordonnés par le Centre d'accès aux soins communautaire (CASC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'options de logement abordable • Difficulté d'entretenir sa propre maison • Inquiétudes liées au coût et à la réglementation des résidences privées • Longues listes d'attente pour les services de soins de longue durée • Dimension, configuration et entretien des logements sociaux • Accès à l'information sur les options de logement • Changements requis afin de mieux accueillir les couples de même sexe dans les résidences de retraite et de soins de longue durée
--	---

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
3.1 Augmenter la disponibilité, l'accessibilité, le caractère abordable et la diversité des options sûres et sécurisées de logement	<ul style="list-style-type: none"> • Faire part à l'industrie de la construction de la nécessité d'adapter les logements aux besoins des aînés et de construire suffisamment de logements à prix modique afin de répondre à la demande • Fournir des options appropriées pour faciliter le vieillissement sur place • Participer avec la ville d'Ottawa à une table ronde pour explorer les options destinées à accroître les choix de logements abordables⁶ • Explorer les différents modèles de logement partagé et promouvoir leur usage à Ottawa
3.2. Améliorer l'accès à l'information sur les options de logement	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le soutien personnalisé aux aînés et à leurs aidants durant les périodes de transition entre différents types de logement, telles qu'un emménagement dans un logement de dimension plus réduite⁷ • Diriger les aînés vers les ressources communautaires disponibles

4.0 Communication et information : OBJECTIF – Veiller à ce que les aînés, et ceux qui leur offrent un soutien, puissent accéder au moment nécessaire à l'information dont ils ont besoin

<p><u>AVANTAGES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nombreux centres communautaires, bibliothèques et églises d'Ottawa transmettent l'information aux aînés • La ligne téléphonique 3-1-1 et le site Web d'Ottawa, de même que la ligne 2-1-1 d'information communautaire diffusent des renseignements centralisés 	<p><u>OBSTACLES COMMUNS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'information sur les moyens de communication, spécialement pour ce qui est des aînés isolés et des nouveaux immigrants • Promotion en faveur d'Internet et de services impersonnels • Absence de points d'accès à l'information conçus pour les aînés
--	---

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
4.1 Améliorer la communication et la promotion des activités, services et événements	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les efforts visant à familiariser les aînés avec le service d'information communautaire 2-1-1⁸ • Appuyer les initiatives relatives à la connaissance d'Internet et de l'informatique tout en conservant l'usage des modes traditionnels de communication⁹ • Établir un point d'accès unique – une liste centralisée de toutes les activités sociales et récréatives pour tous les aînés
4.2 Adapter l'information en vue de la rendre accessible à tous les aînés	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des stratégies claires et efficaces de communication, adaptées aux aînés, telles que les gros caractères, le langage simple et clair, l'information multilingue, etc. • Faire un meilleur usage des réseaux informels, CHIN radio, journaux communautaires, etc.

5.0 Participation sociale, récréative et culturelle : OBJECTIF – Offrir à un plus grand nombre d'aînés des possibilités de vie active, d'apprentissage continu et de participation sociale dans des milieux sûrs et accueillants

<p><u>AVANTAGES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ottawa propose une grande variété d'activités 	<p><u>OBSTACLES COMMUNS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de lieux financièrement abordables
--	---

<ul style="list-style-type: none"> • Les centres de loisirs et les bibliothèques publiques procurent d'excellentes ressources et possibilités de programmation • Nombreux regroupement d'aînés actifs et engagés 	<ul style="list-style-type: none"> • Questions relatives à la distance, aux horaires et aux transports • Isolement et exclusion sociale pour certains • Manque d'accès à l'information sur les activités en cours
--	--

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
5.1 Encourager une vie active et saine en offrant des activités répondant à une grande variété de besoins et adaptées aux différentes aptitudes des personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'offre d'une programmation inclusive pour les groupes moins bien desservis qui rencontrent des obstacles linguistiques, culturels, financiers, sociaux et autres¹⁰ • Revendiquer une augmentation des services en français à l'échelle de la ville* <i>Classée priorité # 2 par les aînés francophones lors de l'exercice d'établissement des priorités</i> • Les aînés autochtones et multiculturels désirent avoir davantage de contact avec d'autres groupes sociaux et culturels • Rapprocher les activités de l'endroit où les aînés demeurent, et leur assurer des possibilités de transport pour y aller et en revenir • Aider la ville à mettre en œuvre un programme de cours de connaissance de l'informatique et de la sécurité sur Internet¹¹ • Augmenter les possibilités formelles et informelles de poursuivre une éducation tout au long de la vie¹² • Établir un calendrier central d'activités sociales et récréatives
5.2 Appuyer les aînés dans l'organisation de leurs propres activités	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir de l'aide financière et des emplacements peu coûteux (ou gratuits) pour activités et programmes¹³ • <i>*Classée priorité # 3 par les aînés lors de l'exercice d'établissement des priorités</i> • Augmenter la fréquence des appels amicaux et des visites à domicile aux aînés isolés

6.0 Participation citoyenne, bénévolat et emploi : OBJECTIF – Rendre optimales les possibilités de participation des aînés aux décisions communautaires et veiller à ce qu'ils soient appréciés pour leurs contributions

<p>AVANTAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses possibilités de bénévolat en ville • Plusieurs avantages liés au bénévolat 	<p>OBSTACLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions liées au coût et au transport • Absence de possibilités significatives pour du travail, payé ou non
--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Un certain nombre de possibilités de se faire entendre 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'accès à l'information sur les possibilités • Contrôles policiers et complexité du processus de demande pour se porter volontaire • Manque de reconnaissance en tant que volontaire et citoyen
--	---

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
6.1 Augmenter la participation des aînés à la vie communautaire et à la prise de décision au sein de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les aînés à siéger aux comités et conseils communautaires • Inclure et consulter les aînés dans la planification des projets et initiatives conçus pour eux • Organiser des évènements et forums publics pour consulter et informer les aînés
6.2 Multiplier les occasions intéressantes de bénévolat et d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les aînés à se rendre compte des possibilités, de l'intérêt et des avantages du bénévolat • Offrir des conditions de travail flexibles • Simplifier le processus de demande pour se porter volontaire¹⁴

7.0 Soutien communautaire et services de santé : - Améliorer l'accès des aînés à un système intégré de services de soutien, inclusif et répondant à leurs besoins

<p><u>AVANTAGES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Services offerts par la ville d'Ottawa, tels que les cliniques d'immunisation • Aide accordée par le personnel du Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) • Plusieurs services offerts par les centres communautaires, tels que le Centre de services Guigues et le Centre de santé communautaire du Centre-ville 	<p><u>OBSTACLES COMMUNS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Problème d'accès aux services de soutien à domicile et difficulté à s'orienter • Coût des services privés • Longues listes d'attente dans les hôpitaux pour les soins de longue durée • Aidants naturels se demandent comment trouver et accéder aux services de soutien
---	--

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
<p>7.1 Étendre et améliorer l'accès aux soins de santé préventifs et de soins à domicile¹⁵</p> <p>- * Classé # 1 par les aînés lors de l'exercice d'établissement des priorités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les initiatives d'intervention auprès des groupes non formels, tels que les groupements confessionnels, les clubs, les communautés ethnoculturelles, etc.¹⁶ • Appuyer le «Programme Connexions communautaires» de Santé publique Ottawa¹⁷ pour identifier et former des personnes clés de la collectivité à reconnaître les personnes âgées qui semblent être isolées • Offrir un appui accru aux aidants formels et informels en leur communiquant un plus grand nombre d'informations sur les maladies liées à l'âge et les différentes options disponibles en matière de soins¹⁸ • Élargir l'éventail des services et des soutiens à la santé mentale • Poursuivre la collaboration avec les autorités en vue de réduire les longues listes d'attente pour les soins à long terme • Promouvoir l'importance de « planifier son vieillissement » chez les adultes à l'âge de la pré-retraite et chez les jeunes aînés (voir 4.1)
<p>7.2 Aider les aînés plus vulnérables à accéder aux services de santé et de soutien</p> <p>* Classé # 2 par les aînés lors de l'exercice de l'établissement des priorités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les initiatives qui offrent aux aînés fragiles les soutiens de « navigation des systèmes de santé et de systèmes sociaux »¹⁹ • Augmenter la collaboration entre organismes et la coordination entre services pour en simplifier l'accès pour les usagers

<p><u>AVANTAGES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Degré de respect généralement élevé pour les aînés à Ottawa • Personnes âgées se sentent généralement acceptées 	<p><u>OBSTACLES COMMUNS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'âgisme • Obstacles au respect mutuel entre les générations • Absence d'activités destinées aux hommes, comparativement à celles pour les femmes • Exclusion de trop d'aînés • Aînés francophones demandent des services en français dans tous les quartiers de la ville et l'équité fiscale dans les centres où des services en français sont disponibles
---	---

OBJECTIFS	STRATÉGIES PROPOSÉES
<p>8.1 Favoriser la pleine intégration des aînés rencontrant des obstacles dans les domaines suivants : santé, mobilité, langue, revenu, lieu de résidence, culture, ethnicité, niveau d'alphabétisation, identité de genre, orientation sexuelle, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un partenariat avec la ville d'Ottawa pour créer et offrir une formation adaptée à l'âge aux fournisseurs de services des secteurs public et privé afin de les sensibiliser aux réalités du vieillissement²⁰ • Explorer différents types de formation de sensibilisation aux réalités culturelles et de compétence culturelle • Étendre, au-delà des institutions gérées par la ville, l'initiative de sensibilisation aux besoins des personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres²¹ • Collaborer avec des partenaires tels qu'Entraide Budgétaire pour offrir des ateliers de connaissances en matière de finances aux personnes âgées de façon à les aider à planifier leurs besoins futurs et éviter des situations potentielles d'exploitation financière • Poursuivre la revendication pour des mesures qui permettront aux aînés à faible revenu de participer pleinement aux activités favorisant le vieillissement actif et en santé
<p>8.2 Combattre l'âgisme en présentant une image positive des aînés à Ottawa²²</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux médias des messages plus représentatifs et respectueux de l'entière diversité de notre population âgée à Ottawa

<p><i>*Classé priorité # 4 par les aînés lors de l'exercice d'établissement des priorités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre des activités qui reconnaissent et célèbrent les contributions des aînés
<p>8.3 Encourager l'implication des aînés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les aînés à évaluer leurs propres communautés et les faire participer à des activités peu coûteuses qui amélioreront leur condition de vie • Promouvoir la participation à des initiatives d'entraide, comme selon la formule « Entre voisins, on s'aide! » de VON - Les infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada
<p>8.4 Développer des programmes qui encouragent le contact entre les générations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre et créer de nouveaux programmes de mentorat et inter-génération, qui permettent aux aînés de partager l'expérience, la sagesse et les connaissances qu'ils ont acquises

NOTES EN FIN DE TEXTE

¹ Les avantages et obstacles communs ont été repris du rapport de recherche de Nanos Research – résumé des consultations auprès des aînés qui se sont déroulées à l'automne 2011.

² Conforme aux # 1.1 à 1.11 du PRPA

³ Conforme au # 1.4 du PRPA

⁴ Conforme au # 2.1 – 2.14 du PRPA

⁵ Classé priorité # 5 par les aînés lors de l'exercice d'établissement des priorités

⁶ Conforme au # 3.1 du PRPA

⁷ Les aînés doivent être au courant de leurs options en matière de logement

⁸ Conforme au # 4.5 du PRPA

⁹ Conforme au # 5.5 du PRPA

¹⁰ Conforme au # 5.3 du PRPA

¹¹ Conforme au # 5.3 du PRPA

¹² Les aînés ont relevé l'importance de l'apprentissage continu du point de vue de la qualité de vie, particulièrement dans les domaines du vieillissement en santé et de la compréhension de la maladie dans ses rapports avec la vieillesse.

¹³ Les communautés ethnoculturelles sont en mesure d'identifier les aînés vulnérables, mais elles n'ont pas les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de leurs membres.

-Conforme au # 5.10 du PRPA

¹⁴

¹⁵ Conforme au # 7.3 du PRPA

¹⁶ Conforme au # 5.3

¹⁷ Conforme au # 7.7 du PRPA

¹⁸ Conforme au # 7.5 du PRPA

¹⁹ OVAA n'a pas beaucoup d'influence dans ce domaine (services de santé), mais poursuivra son action en faveur d'améliorations.

²⁰ Conforme au # 8.1 du PRPA

²¹ Conforme au # 3.7 du PRPA

²² -Classé dans les 5 premières priorités lors de l'exercice d'établissement des priorités

-Ceci a été identifié comme domaine prioritaire par le Comité de pilotage OVAA et le groupe de consultation OVAA

1. C'est un domaine dans lequel OVAA peut avoir un impact – s'employer à changer la façon dont la société se représente le vieillissement
2. L'âgisme n'est pas pris en compte d'une manière coordonnée à travers les différents systèmes